



Affaire transaction commerce

Par **bulzamini**, le **21/11/2008** à **13:58**

bonjour une fois dans le bureau du decideur de la societe concerne comment ne pas me faire vole l'idee que je lui propose merci(je suis un particulier qui a une idee)

Par **Tisuisse**, le **22/11/2008** à **08:38**

Bonjour,

Un peu déçouue votre histoire. Il faut vraiment deviner ce qui se passe et comment, et ce que vous voulez.

Si vous avez une idée et que vous ayez peur de vous la faire piquer par qui que ce soit, vous notez cette idée sur papier et vous la faites enregistrer à l'INPI, Institut National de la Propriété Intellectuelle.